Le projet industriel

Au cours de sa deuxième année de formation, l'apprenti(e) aura à prendre en charge un projet industriel, developpé au sein de son entreprise d'accueil, avec comme objectifs :

- mettre en œuvre les outils et méthodes de la conduite de projet,
- développer le travail en autonomie,
- concourir à l'amélioration de l'entreprise,
- communiquer sur le travail accompli et les résultats obtenus.

Exemples de projets réalisés

- mise en place de contrôles automatiques de perçage (SANDEN MANUFACTURING),
- mise au point d'un banc didactique de climatisation (SANDEN MANUFACTURING),
- fiabilisation d'encartonneuse et fardelleuse (société Laitière de Vitré)
- élaboration d'un référentiel d'expertise de presses d'emboutissage (PSA)
- mise en place d'un programme de surveillance d'équipements par analyse vibratoire (PSA)
- occultation solaire d'une façade de bâtiment (ENST Brest)
- définition et mise en place d'un plan de préventif d'une ensacheuse (Laiterie Nouvelle d'Arguenon)
- amélioration du fonctionnement d'une filmeuse (TIMAC)

Aboutissement du projet industriel

Le travail réalisé donne lieu :

- à la rédaction d'un rapport,
- à la soutenance de ce rapport devant un jury d'enseignants et de professionnels issus des entreprises partenaires

Contacts et renseignements: www.iutsm.univ-rennesl.fr

> Inscription: Se connecter sur

www.admission-postbac.fr

Département GIM par apprentissage Rue de la Croix Désilles

35417 Saint-Malo cedex

Tél.: 02 99 21 95 50 Port.: 06 85 13 92 05 Fax: 02 99 21 94 41

E-mail: iutsm-gimfa@univ-rennes1.fr



Université de Rennes 1



PAR APPRENTISSAGE

Environnement

Maintenance industrielle / immobilière Maitrise des Énergies Énergies Renouvelables

Services











DBJECTIFS

Former des techniciens supérieurs capables de :

- préserver l'environnement et la sécurité des biens et des personnes

 concourir à la modernisation des entreprises

- mettre en place et assurer le suivi de la maintenance de systèmes industriels
 - s'insérer dans une démarche qualité

La formation GIM se caractérise par

- une culture scientifique et technique pluridisciplinaire
- la connaissance des techniques avancées de maintenance
- la maîtrise des outils informatiques
- la maîtrise de la conduite de projet

Avantages du DUT par apprentissage

- être formé pour et par l'entreprise
- bénéficier d'une immersion dans l'entreprise
- acquérir une expérience professionnelle
- travailler en alternance sous contrôle d'un maître d'apprentissage en entreprise et d'un tuteur enseignant
- bénéficier d'une rémunération
- obtenir après deux années de formation le même diplôme que les étudiants de formation initiale: Diplôme Universitaire de Technologie mention «Génie industriel et maintenance»

Débouchés et poursuites d'études

Les étudiants titulaires d'un DUT peuvent poursuivre leurs études soit dans des filières classiques soit par apprentissage en écoles d'ingénieurs, licences professionnelles...

Secteurs d'emploi

70% des étudiants diplômés qui entrent dans la vie active trouvent un emploi en moins de trois mois dans :

 l'agro-alimentaire, l'aéronautique, l'automobile, la mécanique de précision, l'électronique, la plasturgie, l'électrotechnique,...



Conditions d'admission

Avoir moins de 26 ans

La formation est ouverte aux titulaires d'un des diplômes :

- Bac S toutes options
- Bac STI toutes options
- Bac STL
- Bac Pro section industrielle (bon niveau)

Préinscription sur internet (www.admission-postbac.fr)

Recrutement

Sur examen des dossiers et après entretien individuel de motivation

- L'admission est définitive lorsque :
 - > le candidat est admis par le jury du département
 - le candidat obtient son contrat d'apprentissage (recrutement par une entreprise partenaire)

Organisation de l'année

La formation est organisée sur 2 ans avec une alternance de deux semaines en entreprise et deux semaines à l'IUT (soit 23 semaines et demi à l'IUT et 23 semaines et demi en entreprise par année d'étude). L'étudiant bénéficie par ailleurs de 5 semaines annuelles de congés payés.

Statut de l'apprenti(e)

L'apprenti est un salarié de l'entreprise qui travaille sous la tutelle d'un maître d'apprentissage. Il se doit d'effectuer le travail confié, de respecter horaires de travail et règlement intérieur de l'entreprise. L'employeur assure en contrepartie la formation pratique de l'apprenti et lui verse un salaire en conformité avec la réglementation du travail, à savoir :

Minimum légal en % du SMIC	^{1ère} Année de contrat	2º Année de contrat
16 à 17 ans	25%	37%
18 à 20 ans	41%	49%
21 ans et plus	53%	61%

- Les conventions, accords collectifs ou l'entreprise elle-même, peuvent prévoir des rémunérations supérieures.
- Les droits aux prestations familiales sont maintenus tant que la rémunération est inférieure à 55% du SMIC et que l'apprenti a moins de 20 ans.

Les aides de la région

Aides à l'apprenti(e):

 L'apprenti peut percevoir des indemnités d'hébergement, de déplacement et de restauration : aide Argoat (à partir de 400€/an).

Aides à l'entreprise

L'entreprise concourt au financement de la formation par le versement de taxe d'apprentissage. En contrepartie :

- l'apprenti n'entre pas dans le calcul de la masse salariale de l'entreprise,
- l'entreprise est exonérée de charges sociales sur le salaire de l'apprenti,
- prime d'assiduité (900€/année de formation)*,
- prime de suivi de formation (1020€ + 200€/année de formation)*,
- prime à l'embauche : 1524,49€ /an (16 à 17 ans), 1829,39€/an (18 ans et plus).

 * aide soumise à conditions

PROGRAMME DES ÉTUDES

La formation universitaire à l'IUT comprend 1500 heures sur deux ans. La pédagogie privélégie les travaux de groupe et l'utilisation de matériel professionnel. L'évaluation des connaissances se fait sur le mode du contrôle continu.

 UE 1 Enseignement général (raisonner, organiser, communiquer, convaincre) [520h]
 Technique d'expression [90h]

Anglais [90h]

Mathématiques [150h] Informatique [78h]

Organisation de la

maintenance [80h] Sécurité, environne

Sécurité, environnement, ENR [32h]

• UE 2 maintenance en génie électrique [480h]

Electricité [44h] Informatique industrielle [112h] Sécurité electrique [94h]

Electrotechnique de puissance [110h]
Automatisme [56h]

Electronique [64h]

UE 3 maintenance en mécanique et thermique

_.500h]

Mécanique [92h] Thermique /

thermodynamique [88h]

Analyse vibratoire [40h]

Techno mécanique [54h]
Contrôle des matériaux [110h]

Etude des installations industrielles [116h]